HOTEL ROZOLISÉ

QUEL BON HOTEL !

Au moins, là, on est sûr de dormir tranquille et de n'être pas réveillé en sursaut par la piqûre d'une immonde punaise, car le propriétaire s'en est débarrassé avec le

ROZOL

qui tue les **PUNAISES** sans merci

et anéantit leurs œufs

Remarque importante. *Le Rozol n'est pas un produit qu'on pulvérise. Ce n'est pas non plus un produit qu'on enflamme pour produire des vapeurs. Il s'applique* ***au pinceau*** *et par conséquent pénètre* ***jusqu'au fond*** *des retraites où se cachent les punaises, condition essentielle pour les tuer toutes. Exigez donc bien "Le Rozol". Le flacon : 6 fr. 95. Pharmacies, herboristeries droguistes, couleurs.*

Gros : Laboratoire du ROZOL, ÉPERNAY (Marne)

L. SERRE

Pour donner du travail à nos ouvriers

Aux MEUBLES PARISIENS de Lille

Informent qu'ils appliqueront un tarif de

REALISATION

pour un immense stock de mobilier exposé dans les 7 étages de leur immeuble

Samedi 8 - Dimanche 9 et Lundi toute la journée

UN MILLION

de marchandises devront être vendues dans ces 3 jours

De plus pour quelques centaines de mobiliers, hors série, toute offre raisonnable sera acceptée

Pendant ces 3 jours

tout acheteur d'un mobilier, recevra un cadeau de valeur

Les meubles retenus seront gardés gratuitement dans nos réserves et leur paiement n'effectuera qu'à la livraison.

CHAMBRE chêne 1.450 fr. 1.175 fr. et.... **775 fr.**

SALLE A MANGER Henri II. 1.650 fr. — 1.450 fr., et.... **1.250 fr.**

DIVAN 1 personne **140 fr.**

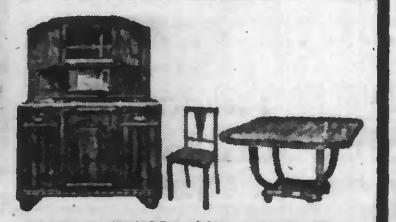

CHAMBRE ronce noyer, 1.650 fr. — 1.450 fr. et..... **1.025 fr.**

CHAMBRE chêne, 1.250 fr. — 950 fr. et..... **775 fr.**

SALLE A MANGER chêne, 1.850 fr. — 1.475 fr. et.... **1.250 fr.**

DIVAN 2 personnes .... **325 fr.**

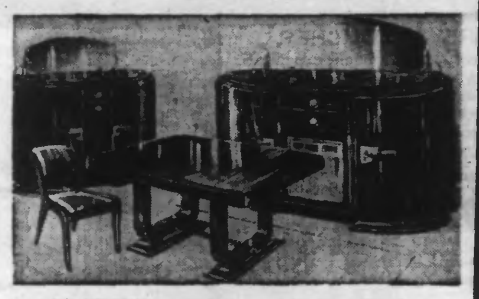

MEUBLES DE LUXE

à des prix invraisemblables

Meubles de Bureaux - Salons, etc...

LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE PAR NOS AUTOS A DEUX MINUTES DE LA GARE

SALLE A MANGER ronce de noyer, 2.600 fr. — 2.100 fr. et..... **1.975 fr.**

SALLE A MANGER chêne, 1.950 fr. 1.600 fr. et..... **1.450 fr.**

18, r. des Ponts-de-Comines

La bonne affaire du mois

MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES ET CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE

Magasin de vente à LILLE – 122, Rue Nationale

CONSULTEZ CETTE ANNONCE AU DEBUT DU CHAQUE MOIS

DEUX CHEMISES

DITES DE "SPORT"

de forme et à manches courtes et col tenant

De confection impeccable, exécutées dans les tissus les plus nouveaux : l'une en fil-en-fil, ce crin mode naturel, très beau et très résistant, s'ouvrant entièrement devant, l'autre en tissu indématiable rayonne mate tissé d'albène souple et infroissable, fond blanc rayures bleues. Disponibles en encolures 34, 36 38 42, 44. *Bien indiquer l'encolure ; pour les pointures intermédiaires, demander l'encolure en demi.*

Les 2 chemises d'une même encolure.

VALEUR RÉELLE TOTALE 60 fr. PRIX FRANCO : **35 Fr.**

DEUX CHEMISES

EN TOILE D'AVION

à manches longues avec 4 faux-cols

Toile d'avion de qualité supérieure très soyeuse couleur naturelle crème ; confection soignée, devant plat 6 boutons, poignets mousquetaire. Livrées chacune avec 2 faux-cols forme mode s'adaptant bien le cou. Disponibles en 10 pointures encolures de 36 à 44 inclus. *Bien indiquer l'encolure.*

Les 2 chemises d'une même encolure.

VALEUR RÉELLE TOTALE 50 fr. PRIX FRANCO : **32 Fr.**

CONSULTEZ CETTE ANNONCE AU DEBUT DE CHAQUE MOIS

Publications légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Nord

PONTS et CHAUSSÉES

Rivière de l'Escaut et Canal de Mons à Condé

Réparation des maisons éclusières, bureaux et magasins

ADJUDICATION

à Lille, en l'Hôtel de la Préfecture, le Mercredi 28 Juin 1935, à quinze heures.

Le Mercredi 28 Juin 1935, à quinze heures, il sera procédé en séance publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, des travaux de réparation des maisons éclusières, bureaux et magasins situés sur l'Escaut et le canal de Mons à Condé.

Ces travaux sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise ..... 69.547 fr. 50
Somme à valoir.. 10.552 fr. 10

Total ..... 80.000 fr. 00

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés :

1° Dans les bureaux de la Préfecture (1re Division, 2e bureau) à Lille, de neuf heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures ;

2° Dans les bureaux de M. Muffang, Ingénieur ordinaire, 10, Bd Carpeaux, à Valenciennes, de dix heures à midi et de quatorze heures à seize heures.

A Lille, le 27 Mai 1935.
Le Préfet du Nord,
A. GUILLON.

91.131

Tribunal de Commerce de ROUBAIX

Les créanciers de la Faillite du sieur Paul VAN WELDEN, Entrepreneur de charpente et menuiserie, 64, rue d'Alsace à ROUBAIX, sont invités à se réunir le **Mardi 11 Juin 1935,** à 17 h. 15, pour examiner la situation active et passive, être consultés sur la nomination du syndic définitif, celle d'un ou deux contrôleurs, et sur le meilleur mode de réalisation de l'actif.

88102

Tribunal de Commerce de ROUBAIX

Les créanciers de la Liquidation Judiciaire du sieur MILLION Marcel, Garagiste à CROIX, 64, rue Gourbet, sont invités à se réunir le **Mardi 18 Juin 1935,** à 8 h. 55, pour la vérification et l'affirmation de leurs créances. Ils sont invités à envoyer au préalable leurs titres avec un bordereau de production.

88101

Tribunal de Commerce de ROUBAIX

Par jugement du 6 Juin 1935 le Tribunal a déclaré en état de Faillite ouverte le sieur DECLERCQ Alphonse, Cafetier à ROUBAIX, 81, rue du Grand Chemin, admis au bénéfice de la Liquidation Judiciaire par jugement du 30 juin 1933.

Nommé M. Léon PLANQUART, Juge Commissaire, et Me ROBYN, Syndic. 88103

Tribunal de Commerce de LILLE

Par jugement du 3 Juin 1935 le Tribunal a déclaré en faillite la dame Vve LOISEAU, bimbeloterie à Lille, 6, rue Froissard et a nommé Monsieur Glard, juge commissaire et Monsieur Debouvry, syndic

40.707

Tribunal de Commerce de LILLE

Par jugement du 28 Mai 1935, le Tribunal a admis au bénéfice de la Liquidation judiciaire la Sté Ame pour la fabrication d'accumulateurs et d'appareils électriques dite : F.A.S.E.L., ayant siège à Lille, 7, rue Crespel Tilloy et a nommé M. Michel Descamps, Juge Commissaire et M. Dehen, liquidateur provisoire.

40.708

Hospices de Tourcoing

ADJUDICATION

de Fournitures diverses pendant le 2e semestre 1935

Le Vendredi 28 Juin 1935, à 15 heures, à l'Hospice, 3, rue d'Havré, seront adjugées les fournitures suivantes nécessaires aux Etablissements Hospitaliers de Tourcoing pendant le second semestre 1935.

L'adjudication se fera en 2 parties :

1° Fournitures générales pour tous les Etablissements ;

2° Fournitures spéciales au Sanatorium et à la Maison de Retraite.

1re PARTIE

Viande de bœuf, viande de veau, saucisses et hachis, lait, bière, œufs, épiceries diverses, pain d'épices, combustibles, cristaux de soude, savon noir, vin rouge et vin blanc.

2e PARTIE

Viandes de bœuf, de mouton, de veau, de porc, saucisse et hachis, beurre et œufs.

Le cahier des charges et échantillons-types sont déposés à l'Economat de l'Hospice, 3, rue d'Havré où ils peuvent être consultés tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Les soumissions rédigées sur papier timbré doivent être déposées au plus tard le 28 Juin avant 15 heures, sous pli cacheté, à l'Hospice, 3, rue d'Havre.

Messieurs les soumissionnaires sont instamment priés de prendre connaissance du cahier des charges. 84.102

PRÉFECTURE DU NORD
1re Division — 2e Bureau

PONTS et CHAUSSÉES

Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais

DÉRIVATION de la SCARPE AUTOUR DE DOUAI

Réfection d'un perré de fond en aval de l'écluse de Courchelettes

ADJUDICATION

Publique du Mercredi 26 Juin 1935, à 15 heures

Le Mercredi 26 Juin 1935, à 15 heures, il sera procédé, en séance publique, en l'Hôtel de la Préfecture, à l'adjudication publique au rabais, sur soumissions cachetées des travaux de réfection d'un perré de fond en aval de l'Ecluse de Courchelettes.

Travaux à l'entreprise 75.462,50
Somme à valoir 4.537,50

Total 80.000,00

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés dans les bureaux :

1° de la Préfecture (1re Division, 2e bureau), de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h. ;

2° de M. Herreman, Ingénieur ordinaire, 51, quai d'Alsace, à Douai, aux heures ci-dessus indiquées.

A Lille, le 21 Mai 1935
La Préfet du Nord,
A. GUILLON.

91.132

Etude de Me HERVIEU, Notaire à Valenciennes, 7, rue des Ursulines.

PUBLICATION LEGALE

Ville de Valenciennes

Succession vacante Vente d'Actions

L'an mil neuf cent trente-cinq

Le Mercredi douze Juin, à onze heures.

A la requête de Monsieur René GARDIN, principal clerc d'avoué, demeurant à Valenciennes, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de M. Emile CARLIER, décédé à Valenciennes, le 12 Juin 1905, nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de 1re Instance de Valenciennes du 1er Juin 1935, enregistré.

Et en exécution d'un jugement dudit tribunal du 1er Juin 1935, enregistré.

Me M. HERVIEU, Notaire à Valenciennes, 7, rue des Ursulines procédera en son étude à la vente aux enchères publiques de cinq actions de jouissance de la Cie des Entrepôts de Valenciennes, Sté anonyme dont le siège est à Valenciennes, Chemin du Halage, N° 22, portant les Nos 52, 54, 56, 57 et 59 sur la mise à prix de deux mille francs par action.

Cette adjudication aura lieu aux conditions du cahier des charges dressé par Me HERVIEU, notaire et déposé en son étude.

S'adresser pour renseignements, audit Me HERVIEU, Notaire.

Fait et rédigé à Valenciennes, le six Juin mil neuf cent trente-cinq.

Signé : HERVIEU.

Enregistré à Valenciennes (A.C.), le 6 Juin 1935, Vol. 571-447. Gratis. Signé : **Bourgerie.**

Pour copie.

72.289

Etude de Me Albert CROMBET huissier à Lille, 31, rue de la Barre.

VILLE DE LILLE HOTEL DES VENTES

2, rue Ste-Anne, 2

VENTE JUDICIAIRE

DE

Descente de lit, table, réchaud, lino, cuisinière émaillée marque « Godin ».

Le Samedi huit Juin mil neuf cent trente-cinq, à quatorze heures.

Il sera procédé à cette vente par le ministère de Monsieur SINGER, Commissaire-Priseur.

Au comptant.

Pour avis : A. CROMBET.

72.288

Etude de Me CHATTELEYN avoué Lille, Ass. Judic. Déc. du 16 Mars 1935 (Lille). Séparation de biens. — Jugement de défaut du 1er Juin 1935, enregistré, ayant prononcé la séparation de biens entre Mme Thérèse-Flore PICAVET, rue G. Delory, 38 à Lille, et M. Léopold-Joseph LAMBERT, négociant, rue G. Delory, 38, à Lille. Jugement déclaré commun avec M. Bouillet, liquidateur à Lille, es-qualité de syndic de la faillite dudit sieur Lambert. — Pour extrait (s.) CHATTELEYN.

72.281

Etude de Me Fernand TOULOUSE, Huissier à Lille, 13, rue des Fossés.

VILLE DE LILLE

VENTE JUDICIAIRE PUBLIQUE

Salle des Ventes Publiques N° 2 - Rue Sainte-Anne Lille (Nord)

Le samedi huit Juin mil neuf cent trente cinq, à quatorze heures, en la Salle des Ventes Publiques, sise à Lille, 2 rue Sainte-Anne, il sera procédé à la vente judiciaire par le ministère de Maître SINGER, Commissaire-Priseur, à LILLE, de tous les objets ci-dessous décrits et comprenant notamment :

Meubles de salle à manger ; une Garniture de cheminée ; un Salon, Lustre, un Bureau et les Accessoires ; un Téléphone ; Table ; Chambre à Coucher ; une Salle de bains complète, etc... etc... etc...

LE TOUT AU COMPTANT

CESSIONS

Chambre Syndicale des DÉTAILLANTS DE TABAC DE TOURCOING

Premier Avis

Par acte s.s.p. en date du 1er Juin 1935, enregistré à Tourcoing le 6 Juin 1935, folio 79, case 1, Monsieur et Madame SEGARD-DESAEGER ont cédé à Monsieur et Madame THIENPONT - LIENARD, le fonds de commerce de Café-Tabac qu'ils exploitaient à Mouvaux, rue de Tourcoing. N° 612.

Oppositions au siège du fonds cédé dans les dix jours qui suivront le deuxième avis.

84.103

Premier Avis

Par acte s.s.p. en date à Loos, du 5 juin 1935, enregistré à Haubourdin le 6 Juin 1935, folio 38, case 6, Monsieur et Madame LENGLART-VANDENDAELE ont cédé à Monsieur Léonard LESUR le débit de boissons qu'ils exploitent à Loos, rue Carnot, 29. Oppositions reçues à Loos, 29, rue Carnot, dans les dix jours qui suivront le deuxième avis. Entrée en jouissance le 15 Juin.

91.137

Premier Avis

Par acte s.s.p., enregistré à Tourcoing, le 4-6-1935, folio 78, N° 13, M. Fernand DEMEYER a cédé à Mme Marthe DEVERNEZ-BODIN, un fonds d'Epicerie-Alimentation, sis à Tourcoing, rue Jean-Bart, 6, où les oppositions seront reçues dans les dix jours du 2e Avis.

72.282

CABINET DE CONFIANCE

Paul MARTINOT

Ex-Gamm. de Srig. de Cond.

Membre de la Chambre Syndicale des Mandataires en vente de fonds de Commerce et Industrie de France.

26, rue des Arts, 26, LILLE

Par acte s. s. p. en date à Armentières du 6 Juin 1935, enregistré à Armentières le 6 Juin 1935, Folio 90, N° 14, Monsieur et Madame BOLLENGIER ont cédé leur fonds de commerce d'

Alimentation générale

qu'ils exploitaient à Armentières, rue Jeanne d'Arc, n° 1, à Monsieur et Madame PIETERS-STERCKEMAN.

Les oppositions seront reçues au

CABINET

Paul MARTINOT

Par acte s. s. p. en date à Lille du 31 mai 1935, enregistré à Lille le 1er Juin 1935, Folio 53, Case 3, Madame BESSON a cédé son fonds de commerce de

BOULANGERIE

qu'elle exploitait à Lille, rue Saint-Bernard, 17, à Monsieur et Mme MOUTIER-CRESPEL.

Les oppositions seront reçues au

CABINET

Paul MARTINOT

45901

Vente, Achat et Location d'Immeubles

BELGIQUE

Plage St-Idesbald

PRÈS LA PANNE

Terrains à vendre sur la Digue et à l'intérieur du pays depuis 25 fr. belges le m2. S'adr. **Contentieux des Flandres, 11, rue Malue, Lille.**

Etude de Me André FOURNIER Docteur en droit, notaire à Lille, 4, rue de Tenremonde.

La Madeleine-lez-Lille

Avenue Lonise, N° 31

A VENDRE MAISON

Libre d'occupation

Pour tous renseignements, s'adresser audit notaire.

72.278

Demandes d'emplois

DAME

d'un certain âge sachant guider intérieur demande place éloignée de Lille. Ecrire Réveil aux lettres C.M.L.H.

35.210

BON BOULANGER

cherche place région mines. Ecr. au dépositaire du Réveil de Merville qui transmettra.

60.117

Offres d'emplois

MÉTALLURGIE

LAMINOIR

à tôles fines à chand, région du Nord cherche des **Laminoirs, chauffeurs, doubleurs et cisailleurs français.** Ecrire Réveil aux lettres N.S.J.D. en donnant références.

91.126

Entreprise travaux publics recherche pour Gurgies

BON MÉCANICIEN

metteur au point. Références exigées. Ecrire Réveil aux initiales N.B.M.F.

91.129

ON DEMANDE

Bons Chaudronniers

en fer et en cuivre, sérieuses références exigées. S'adresser à **L'Ammoniaque de Liévin, à Liévin (P.-de-C.)**

72.283

Importante usine région Parisienne recherche

BONS MONTEURS

spécialistes en chaudières.

SULZER, 19, rue Cognacq Jay, Paris (7e). 35.206

CONFECTIONS

Confection Enfants

On demande un DOUBLEUR 2e catégorie, 9, rue Lydéric, à LILLE. 35209

GENS DE MAISON

SERVANTE

25-30 ans, sachant faire cuisine et munie bonnes références est demandée pour Lille. Ecrire au bureau du Réveil aux lettres N.C.M.B. 91.114

DIVERS

5 fr. l'heure chez soi

partout, trav. fac. sér. 2 sex. Outillage et échantill. gratuits Ecr. Sté NO. GOY et Cie, Lyon. 9309

Goucherie Chevaline demande

GARÇON-BOUCHER

de 16 à 18 ans. S'adresser chez M. BLANCART, 28, rue Ferrer à Carvin. 91.133

TRAVAIL FACILE

chez soi pendant loisirs. Ecr. N.S.E.R. au Réveil. 91.134

700 PLACES POUR

les candidats de 17 à 25 ans. Un concours pour le recrutement de surnuméraires des P.T.T. est ouvert dans chaque département les 29, 30 et 31 juillet. Renseignements gratuits par E.P.C., 65, avenue Wilson, Montreuil (Sne) 9121

EXIGEZ Pour participer au Grand CONCOURS des les « Petits Déjeuners », « Déjeuners Prime », « Déjeuners Fourrés Prime » vanille et chocolat, avec

BISCUITS ROGERON

150.000 francs de Prix

BONS DE CONCOURS

FEUILLETON DU 8 JUIN 1935. — N° 114

LE PRINCE MASQUÉ

par Jacques BRIENNE

Elles revinrent bientôt auprès du vieillard.

La jeune fille se prétendit fatiguée, et s'assit à côté de son père.

— Tu as pourtant le droit, toi, d'être jeune toute la journée, remarqua malicieusement l'ancien marin.

» A ton âge, j'aurais dansé trois jours et trois nuits, sans prendre du repos.

— Père, un vieux de ton temps vaut deux jeunes du nôtre, répliqua la jeune fille en parodiant un vers célèbre de Victor-Hugo.

La Provençale les avait rejoints et s'était assise à son tour.

Ce furent, dans l'agréable fraîcheur, trois quarts d'heure de conversation charmante.

La Reine du Faubourg oublia de nouveau ses inquiétudes.

A cinq heures, comme il avait été convenu, on voulut reprendre le chemin du retour.

Millias ne parvint pas à se lever sans aide.

— Donne-moi le bras, ma fille.

Elle ne se le fit pas dire deux fois

Mais, comme le vieillard remarqua dans ses yeux le passage d'une anxiété, il déclara en riant :

— J'ai les jambes faibles de temps en temps.

» C'est comme un peu de rouille.

» Après trois pas, il ne s'y connaît plus.

» C'est la mise en train qui est un peu dure.

En effet, bientôt, il marcha comme à l'ordinaire.

Mais cela dura peu.

Une lassitude le prit.

— Donne-moi le bras, Alésia, je suis un peu traîne la patte, ce soir.

La jeune fille sentait sa marche s'alourdir progressivement.

Dans le tramway, quoique la course fût plutôt courte, Millias s'assoupit.

Le proverbe menaçant revint tourmenter l'esprit de la jeune fille.

Un peu avant l'instant de descendre, une toux sèche lui fit ouvrir les yeux.

— Tiens, dit-il dans un bon rire un peu forcé, je tousse comme à vingt ans.

— J'avais passé l'âge, sans doute, et cette journée m'a rajeuni.

Il y avait, en effet, beaucoup de jeunesse dans la tendresse de son regard et de sa voix.

Mais tout cela disparut bientôt. Pour monter au quatrième étage, à leur nombre et coquet logement, l' s'arrêta non seulement à chaque palier, mais trois à quatre fois entre les paliers.

Son essoufflement était extrême.

Aussitôt entrés, Alésia déclara :

— Père, tu ne sais pas ce qu'il faut faire ? Tu vas te coucher tout de suite.

— Si ça peut te faire plaisir...

La toux sèche de tout à l'heure le reprit et la quinte fut plus longue.

— Tu as pris froid. Attends quelques minutes avant de te déshabiller, pour que je bassine le lit.

— Non pas. J'ai plutôt trop chaud, maintenant.

En effet, une bouffée de chaleur fiévreuse envahissait tout son corps qui brusquement ruisselait de sueur.

Un vertige le prit, il dut se retenir à un meuble pour ne point tomber.

Margottine l'aida à gagner son lit et à se déshabiller.

Elle le borda ensuite comme un enfant.

Cependant Alésia, au comble de l'inquiétude se rappelait les paroles du docteur Paulet sur la fragilité des vieillards.

Elle se rappelait aussi l'offre amicale.

— Je suis à votre entière disposition à toute heure du jour ou de la nuit.

Elle courut chercher ce médecin qui était en même temps un brave homme, comme cela se rencontre souvent, quoique de plus en plus rarement, surtout à Paris.

Le docteur arriva peu après

Le vieux marin, en le voyant, eut d'abord une grimace mécontente.

Puis il appela par force, sur ses lèvres un sourire aimable.

— Bonjour, docteur, fit le vieillard. Je vous considère comme un ami, et c'est pourquoi je suis heureux de vous voir. Mais Alésia aurait bien pu se dispenser de vous déranger.

— Il vaut mieux faire venir le médecin dix fois que laisser venir le mal une seule.

— Ça, c'est de la bravoure de terrien, fit le vieux marin avec un rire tout à fait gaillard.

Cependant, il se laissa examiner.

Le docteur l'ausculta soigneusement.

Au milieu de l'auscultation, Millias fut repris d'une troisième quinte de toux, plus sèche encore et plus longue que les deux premières.

— Vous avez pris froid, dit le docteur. Mais ça ne sera rien, si vous êtes bien sage et si vous vous laissez bien soigner.

— Pour vous faire plaisir, je me laisserai dorloter jusqu'à mardi matin.

» Mais mardi sera un jour comme un autre, vous me le promettez ?

Le médecin sourit :

— Un médecin prudent évite de faire le prophète.

— Ça veut-il dire que vous voulez me tenir au lit toute la semaine ?

— Je n'en sais rien, mais mardi matin je viendrai voir quelles permissions on peut vous donner.

— Vous savez, docteur, ce qui guérit les femmelettes risque, au contraire, de rendre malade un vieux dur-à-cuir comme moi.

» Le lit me fera plus de mal que de bien.

— Ne craignez rien.

» Je fais toujours entrer en ligne de compte les dispositions morales de mes malades et je ne traite pas les braves gens comme ceux qui se frappent.

— Ça, c'est parlé en homme, docteur.

Paulet écrivit une ordonnance détaillée, qui indiquait non seulement les quelques drogues utiles, mais toutes les instructions qui permettraient de soigner rationnellement le vieillard.

Alésia, pleine d'angoisse, le reconduisit jusqu'au palier.

— Eh bien ? interrogea-t-elle avidement.

— Je ne peux rien dire aujourd'hui.

— Vous me faites peur.

— Je ne suis pas absolument rassuré moi-même.

— Pourtant, le mal étant pris dès l'origine et combattu énergiquement.

— C'est qu'on ne peut pas avec un vieillard de cet âge, combattre énergiquement comme vous dites. Le remède serait pire que le mal.

— Alors ?

— Alors, ne vous frappez pas. Suivez scrupuleusement les indications que j'ai écrites et laissez agir la nature.

La jeune fille, désolée par toutes les réticences du médecin, insista :

— Il n'y a rien de graves, n'est-ce pas ?

— Je ne crois pas.

— Sa vie n'est pas en danger ?

— Votre père a une constitution très robuste, qui lui permettra, j'espère, de résister au mal.

— Vous reviendrez demain ? demanda-t-elle d'un ton suppliant.

— C'est inutile, mademoiselle.

» Je ne verrais pas autre chose demain qu'aujourd'hui et ma visite contrarierait ce vieux brave homme.

— Alors, après demain, à la première heure ?

— C'est entendu.

— Et vous pourrez savoir, et me rassurer ?

— Mieux qu'aujourd'hui, oui, mademoiselle. J'espère vous dire : « Nos chances ont augmenté ». Mais, vous voulez la vérité, n'est-ce pas ?

— Certes.

— Eh bien ! mardi, je vous la dirai franchement, comme aujourd'hui.

— Quand pourrez-vous me donner une certitude ?

— Dans cinq jours peut-être.

— Peut-être ?...

Cette répétition était presque un sanglot.

Aussi le docteur s'empressa-t-il de prendre congé de la jeune fille.

Mais dans la rue, il secoua la tête d'une façon significative.

Il avait exprimé moins de craintes qu'il n'en éprouvait, plus d'espoir qu'il ne lui en restait.

Le mardi matin c'est lentement, comme à regret, qu'il monta les quatre étages.

Il se disait :

— Il est probable qu'il n'y a plus rien à faire... Dame ! on ne peut pas être et avoir été.

» Je vais perdre le peu d'espérance que j'avais et enlever l'espoir trop grand que par pitié j'avais fait entrevoir à cette ravissante jeune fille qui chérit tant son père.

Il sonna doucement, avec cette sorte de pudeur qui empêche de faire le moindre bruit dans un lieu choisi par le malheur.

C'est Alésia qui vint ouvrir.

Un regard suffit au médecin pour apprendre qu'elle avait passé la nuit blanche et qu'elle avait pleuré.

La parole d'interrogation qu'elle avait eue le dimanche, c'est le docteur Paulot qui l'eut aujourd'hui.

Mais son sourire était triste comme celui de quelqu'un qui connaît la réponse avant qu'elle soit prononcée.

Et il y avait déjà dans sa voix de la pitié et de la condoléance.

— Mauvaise nuit, répondit la jeune fille en secouant la tête.

Le mouvement était aussi significatif que la parole.

Ce qui était sorti des lèvres d'Alésia, plutôt que deux mots, était, si l'on peut dire, deux soupirs articulés.

Décidément le docteur savait les choses avant qu'on les lui apprit.

— Et maintenant, dit-il, il dort sans doute d'un sommeil accablé ?

Elle fit un signe de tête affirmatif et elle répondit :

— Oui, d'un sommeil anéanti et qui m'effraie beaucoup.

Ils pénétrèrent sur la pointe des pieds dans la chambre du malade.

Le médecin regarda le pauvre visage déjà ravagé comme par une longue maladie.

Il écouta le souffle rauque et court. Puis, sans bruit, il s'assit sur une chaise.

Alésia, qui avait suivi avec angoisse les mouvements du docteur, se laissa tomber aussi sur un siège.

Ce qu'elle avait lu dans les yeux du médecin lui avait littéralement fauché les jambes.

Elle murmura :

— Le jugez-vous donc perdu ?

Le docteur Paulot mit un doigt sur ses lèvres.

(A suivre).